



Notre commune, notre avenir

Votre nouveau journal communal pour vous informer, vous écouter et construire ensemble notre cadre de vie.
Bonne lecture à toutes et à tous !



Le mot du Maire

Chères boétrates, chers boétrats,

Je tiens à vous témoigner de notre engagement à faire vivre pleinement le mandat que vous nous avez confié. Eh oui c'est parti ...

Depuis bientôt trois mois, les commissions et syndicats se sont constitués dans la logique des compétences de chacune et de chacun des élus. Notre objectif est clair : être compétents et efficaces dès le démarrage. Il nous a fallu apprendre très vite à comprendre un budget communal, car nous devons respecter le délai de validation et la clôture des comptes du précédent mandat, puis proposer le budget 2026 avant le 30 avril 2026.

Les comptes de notre commune témoignent d'une gestion saine et d'un taux d'endettement particulièrement bas. Nous pouvons, au passage, remercier Jean-Paul Bontemps et ses conseillers pour la qualité de cette gestion, que nous nous efforcerons de poursuivre.

L'année 2026 restera une année de transition. Nous devons prendre le recul nécessaire pour préparer les projets futurs tout en poursuivant ceux déjà engagés : le lavoir de Pymont, les réparations de voirie, des études du lotissement des Rigolettes, le parc agrivoltaïque de la Garenne, le parking du cimetière, le fleurissement et bien sûr les travaux de plantation et d'entretien de nos forêts communales avec l'ONF.

Nous avons déjà réalisé plusieurs ateliers de travail avec les conseillers pour un grand nombre de commissions et syndicats. La motivation est là, les idées commencent à émerger. Nous allons devoir assimiler les nombreuses règles imposées par le code de l'urbanisme, ainsi que la patience nécessaire pour voir naître de nouveaux projets.

Nous avons fait le choix d'être une équipe à l'écoute de chaque citoyenne et citoyen de notre commune. En quelques semaines, nous avons recueilli certaines de vos demandes qu'elles soient privées ou publiques. Nous avons, et garderons, une oreille attentive, en apportant les solutions les plus adaptées, dans le respect du code civil et du code de l'urbanisme, tout en privilégiant le dialogue et le bon sens.

Par ailleurs, nous souhaitons que les incivilités récurrentes, le manque de respect envers autrui et envers la nature n'aient plus leur place dans notre belle commune. Nous condamnons fermement ces comportements.

Votre présence nombreuse lors de la commémoration du 8 mai m'encourage à penser que les valeurs de la République et de la France sont bien présentes, ainsi que la volonté de les transmettre à nos enfants, venus nombreux chanter et lire un poème.

Je tiens également à remercier les employés municipaux pour l'excellent accueil qu'ils nous ont réservé, en partageant leurs connaissances du fonctionnement d'une mairie. Nos secrétaires, nos agents techniques et d'entretien occupent une place essentielle dans la vie et l'organisation de notre commune, et je le remercie pour leur engagement quotidien.

La période estivale approche à grands pas. Souhaitons que de nombreuses personnes viennent découvrir le charme de notre village, ses hameaux, son histoire, ses espaces d'accueil et les rendez-vous proposés par nos associations.

Dans l'attente de mieux vous connaître et de partager convivialité et respect, je vous souhaite bonne santé et prospérité.

Le Maire, Charles COGNARD « Charly »



Les horaires de mairie :

Lundi : 13h30 - 17h

Mardi : 9h-12h et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h

Vendredi : 9h-12h et 13h30-17h



Equipe municipale

Mandat 2026 – 2032

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la commune et de représenter Boyer auprès des différentes structures intercommunales, les élus participent à plusieurs syndicats et commissions.



Nelly LÉGLISE - Charles COGNARD - Aurélie CHAPPELLIER - Jérôme CLÉMENT - Élise VINCEROT - Christophe GUYON - Émeline BERGER - Patrick VION - Christine VINCENT - Gérard BONTEMPS - Aurore SIRIN FERRÉ - Olivier DE DIVONNE - Laure FONDARD - Anthony GRAVALLON - Léa KAYSER

Quelle différence entre un syndicat et une commission ?



Les syndicats intercommunaux :

Ils regroupent plusieurs communes afin de gérer ensemble certains services comme l'eau, les écoles, l'énergie ou encore la gestion forestière.



Les commissions municipales :

Elles sont composées d'élus municipaux qui travaillent sur les projets et dossiers de la commune : urbanisme, finances, environnement, voirie ou communication.



Syndicats 2026 - 2032

Syndicats	Titulaires	Suppléants
 SIET	Patrick VION	Gérard BONTEMPS
 SYDESL	Charles COGNARD Gérard BONTEMPS	Patrick VION
 Communes Forestières	Olivier de la FOREST Comte de DIVONNE	Gérard BONTEMPS
 SIVOS	Jérôme CLEMENT - Nelly LEGLISE	Aurore SIRIN FERRE Léa KAYSER
 COM-COM	Charles COGNARD	Jérôme CLEMENT
 Incendie / Secours	Christophe GUYON	
 Défense	Laure FONDARD	



Commissions municipales 2026 – 2032

Commission	Membres
 Urbanisme	Charles COGNARD - Jérôme CLEMENT - Nelly LEGLISE - Christophe GUYON - Olivier de la FOREST Comte de DIVONNE - Gérard BONTEMPS - Laure FONDARD - Elise VINCEROT - Aurore SIRIN FERRE - Anthony GRAVALLON - Léa KAYSER - Emeline BERGER - Christine VINCENT - Aurélie CHAPPELLIER - Patrick VION
 Voirie	Charles COGNARD - Jérôme CLEMENT - Christophe GUYON - Olivier de la FOREST Comte de DIVONNE - Gérard BONTEMPS - Anthony GRAVALLON - Aurélie CHAPPELLIER - Patrick VION
 Finances	Charles COGNARD - Jérôme CLEMENT - Nelly LEGLISE - Christophe GUYON - Olivier de la FOREST Comte de DIVONNE - Gérard BONTEMPS - Laure FONDARD - Elise VINCEROT - Aurore SIRIN FERRE - Anthony GRAVALLON - Léa KAYSER - Emeline BERGER - Christine VINCENT - Aurélie CHAPPELLIER - Patrick VION
 Ecoles	Jérôme CLEMENT - Nelly LEGLISE - Laure FONDARD - Léa KAYSER - Elise VINCEROT - Aurore SIRIN FERRE
 Bois	Charles COGNARD - Christophe GUYON - Olivier de la FOREST Comte de DIVONNE - Gérard BONTEMPS - Patrick VION - Anthony GRAVALLON
 Action sociale	Charles COGNARD - Nelly LEGLISE - Christine VINCENT - Léa KAYSER - Emeline BERGER - Laure FONDARD - Elise VINCEROT - Aurore SIRIN FERRE
 Associations & relations	Charles COGNARD - Nelly LEGLISE - Christine VINCENT - Léa KAYSER - Emeline BERGER - Laure FONDARD - Elise VINCEROT - Aurore SIRIN FERRE
 Communication & informatique	Charles COGNARD - Christophe GUYON - Nelly LEGLISE - Gérard BONTEMPS - Emeline BERGER - Laure FONDARD - Elise VINCEROT - Aurore SIRIN FERRE
 Action Communale	Charles COGNARD - Patrick VION - Christine VINCENT - Gérard BONTEMPS - Anthony GRAVALLON
 Cadre de vie, fleurissement & environnement	Jérôme CLEMENT - Nelly LEGLISE - Olivier de la FOREST Comte de DIVONNE - Aurélie CHAPPELLIER - Patrick VION - Emeline BERGER - Laure FONDARD - Anthony GRAVALLON
 Listes Électorales	Olivier de la FOREST Comte de DIVONNE - Gérard BONTEMPS - Laure FONDARD - Elise VINCEROT - Aurore SIRIN FERRE - Anthony GRAVALLON - Léa KAYSER - Emeline BERGER - Christine VINCENT - Patrick VION
 CCID*	Commissaires Titulaires : Jérôme CLEMENT - Nelly LEGLISE - Christophe GUYON - Aurélie CHAPPELLIER - Emeline BERGER - Gérard BONTEMPS. Commissaires Suppléants : Olivier de la FOREST Comte de DIVONNE - Laure FONDARD - Anthony GRAVALLON - Léa KAYSER - Aurore SIRIN FERRE - Christine VINCENT.

*Commission Communale des Impôts Directs



L'ensemble de cette organisation permet de travailler efficacement au service de notre commune et de mener à bien les projets pour améliorer le quotidien de tous les habitants.



Le budget primitif voté par le Conseil Municipal en date du 16 avril dernier est le document financier principal, qui prévoit et autorise, pour une année civile, l'ensemble des recettes et des dépenses en matière d'investissement et de fonctionnement. Il reflète l'ensemble des actions et projets décidés par le conseil municipal.

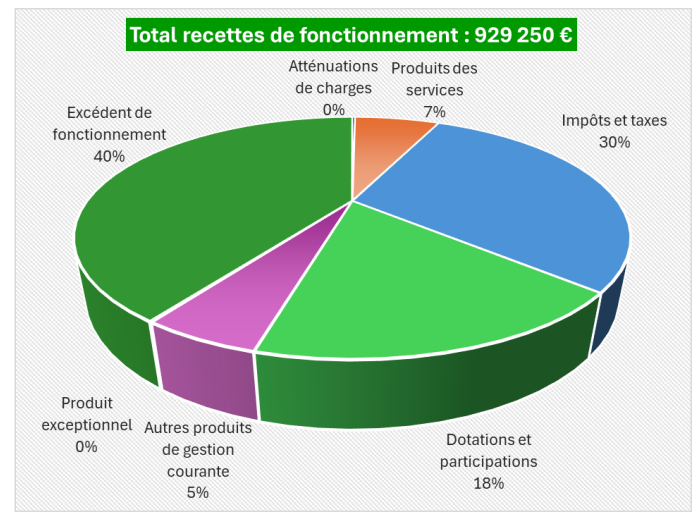
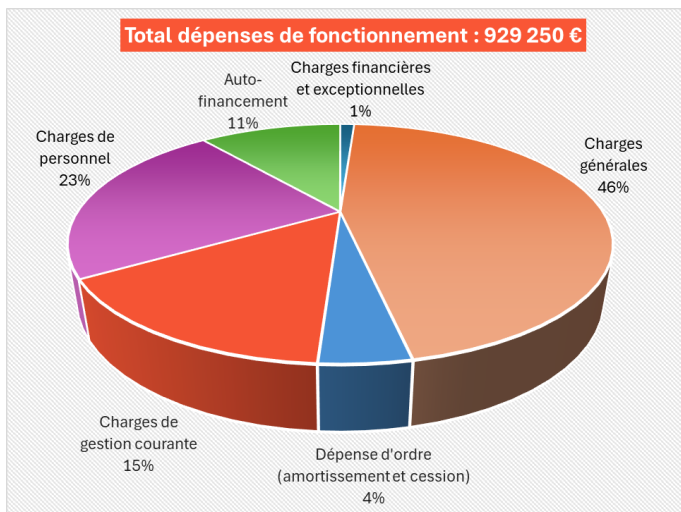
Le contexte actuel (hausse du prix de l'énergie) va impacter directement les dépenses de fonctionnement. Une gestion rigoureuse avec une maîtrise des dépenses nous permettra de conserver les finances saines laissées par l'ancienne municipalité.



Le Fonctionnement 2026 : dépenses courantes (salaires, entretien ...) et recettes courantes (taxes locales, dotations de l'état ...)

DEPENSES de FONCTIONNEMENT

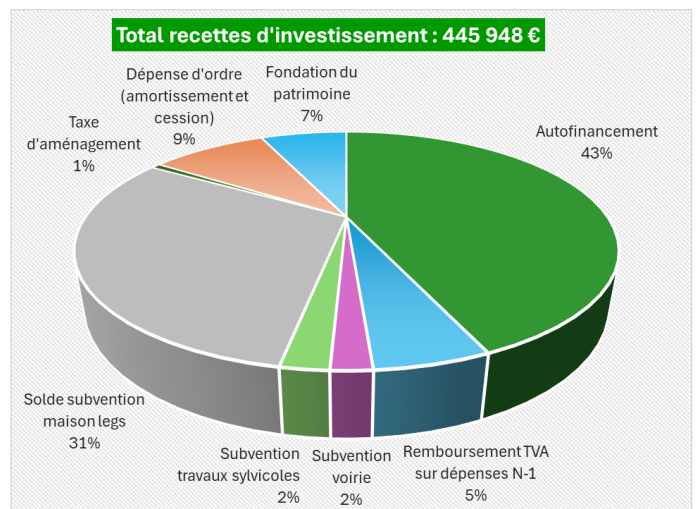
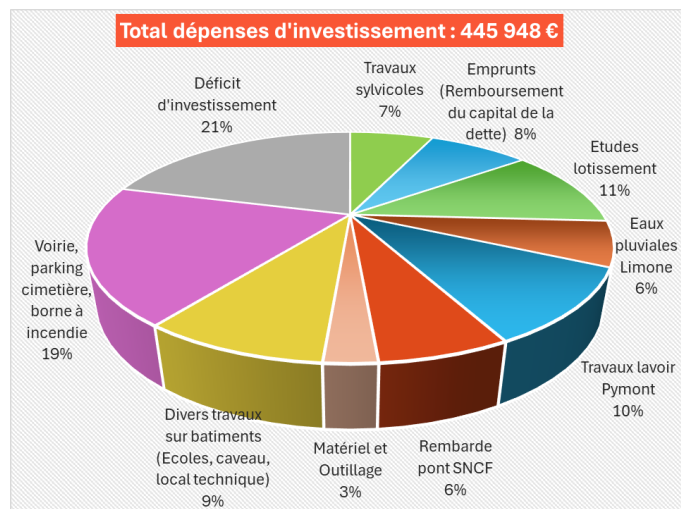
RECETTES de FONCTIONNEMENT



Les Investissements 2026 : dépenses pour des projets durables (Travaux sur bâtiments, voirie, achat de matériel ...) et recettes associées (emprunts, subventions ...)

DEPENSES d'INVESTISSEMENT

RECETTES d'INVESTISSEMENT



Un budget équilibré et maîtrisé

Ce budget 2026 a été construit avec prudence et responsabilité. Il nous permet de poursuivre nos projets tout en maintenant une gestion saine des finances communales. Notre objectif reste le même : améliorer le cadre de vie des habitants tout en préparant l'avenir.



La commune commémore le 8 mai

À l'occasion de la commémoration du 8 mai, une cinquantaine de personnes s'est rassemblée pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté. La cérémonie a débuté au monument aux morts, où les enfants des écoles ont participé activement en lisant un texte empreint d'émotion et de souvenir. Leur implication a donné une dimension particulièrement touchante à ce moment de recueillement. Ensemble, enfants et habitants ont ensuite entonné la Marseillaise, dans un bel élan d'unité et de mémoire partagée. La commémoration s'est poursuivie par un temps de recueillement au carré militaire, permettant à chacun de rendre hommage aux soldats disparus. La matinée s'est conclue dans la convivialité autour d'un vin d'honneur, offrant un moment d'échange entre les participants. Une cérémonie simple et sincère, qui rappelle l'importance de transmettre aux jeunes générations le devoir de mémoire.



Les travaux du lavoir de Pymont touchent à leur fin !

Lancé en 2019, le chantier de restauration du lavoir de Pymont, marqué par plusieurs difficultés techniques (voir anciens numéros du petit boétrat), entre désormais dans sa phase finale.

L'association Tremplin vient d'achever les travaux de toiture et les enduits. La municipalité poursuit le suivi du chantier en partenariat avec l'association La Pierre Fiche, à l'origine du projet et fortement impliquée depuis son lancement.

Les prochaines étapes concerneront les aménagements des abords du site.

Une attention particulière sera également portée au rétablissement du circuit de l'eau. Une étude sera engagée afin de retrouver le système d'alimentation aujourd'hui obstrué et de restaurer l'évacuation, encore dégradée, afin de redonner au lavoir son fonctionnement d'origine.

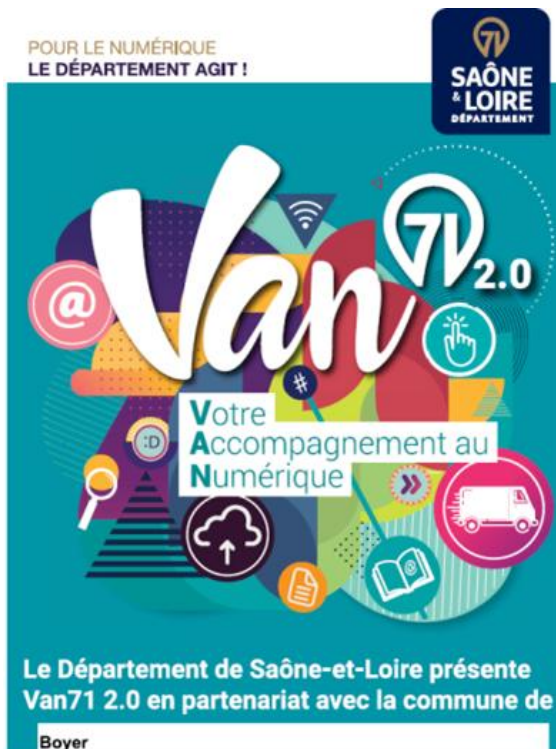


La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des personnes impliquées, associations, ancienne municipalité et intervenants mobilisés depuis plusieurs années pour la sauvegarde de ce patrimoine communal !



Les ateliers numériques

Se former pour mieux utiliser le numérique au quotidien



En partenariat avec le conseil départemental, dans le cadre de l'action Van 71 2.0, la commune a organisé pour la seconde fois des ateliers numériques visant à permettre aux moins aguerris de se familiariser avec l'outil informatique et l'environnement numérique qui constitue aujourd'hui notre quotidien. D'autres participants seront venus par envie d'acquérir et de développer leurs connaissances et leurs compétences en la matière.

Ainsi, cette action contribue à réduire la fracture numérique et répondre, en partie, aux difficultés d'accès aux différents services administratifs de l'État, notamment, générant très souvent des situations compliquées.

Six ateliers ont été programmés, ouverts à tous, administrés et habitants des communes environnantes. Ils ont eu lieu tous les jeudis matin, de 10h à 12h, entre le 26/03 et 30/04.

- jeudi 26/03 : atelier 1 : "Je redécouvre l'ordinateur et son environnement"

- jeudi 02/04 : atelier 2 : "Naviguer sur internet et gérer mes mails sereinement"

- jeudi 09/04 : atelier 3 : "Être à l'aise avec son smartphone/ ma tablette"

- jeudi 16/04 : atelier 4 : "Faire mes démarches en ligne"

- jeudi 23/04 : atelier 5 : "Bien conserver ses données et ses photos dans le temps. Ne pas laisser des traces sur internet"

- jeudi 30/04 : atelier 6 : "Détourner les menaces et les arnaques sur internet"

Le formateur, M. PARRA, a apprécié la dynamique des groupes, et a pu constater que nombre de participants avaient déjà de bonnes bases.

Il fut parfois plus difficile de répondre aux différentes questions et besoins, l'hétérogénéité des pratiques et des connaissances ne favorisant pas toujours une approche progressive dans les apprentissages et apports.

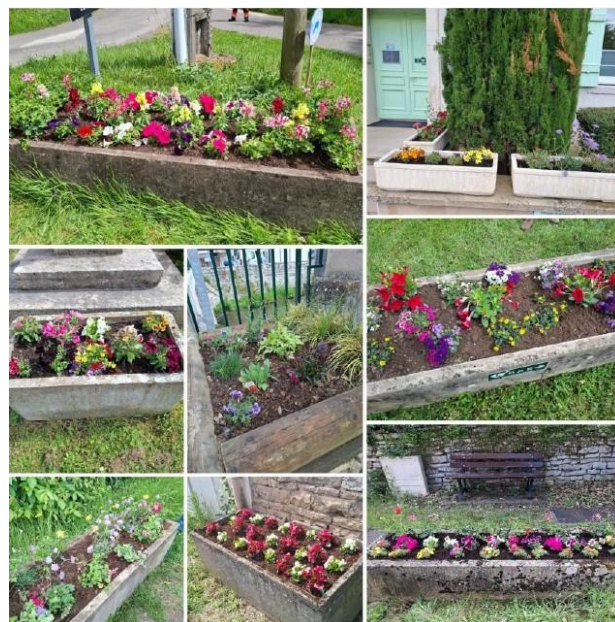
Les deux derniers ateliers ont remporté un franc succès, avec douze personnes lors de chaque matinée. Ces thématiques sont à l'ordre du jour de notre quotidien et il convient d'acquérir les bons réflexes pour se sécuriser et éviter les ennuis et autres difficultés majeures.



Le fleurissement au cœur du cadre de vie

Une commune plus fleurie pour un cadre de vie agréable

Le fleurissement de la commune et de ses différents hameaux fait partie des actions qui seront mises en avant dans les semaines à venir. Les bacs déjà existants ont été progressivement agrémentés de fleurs et de vivaces afin d'embellir les différents espaces. L'objectif est d'apporter couleurs et harmonie tout en préservant un cadre de vie agréable pour l'ensemble des habitants. Les boétrats sont invités à partager auprès des élus, leurs idées et suggestions concernant le fleurissement et, plus largement, l'amélioration du cadre de vie dans la commune.



Ensemble, faisons fleurir notre commune !



Un nouveau bureau communautaire

Pour poursuivre les projets du territoire

Le lundi 13 avril, les conseillers communautaires de la Communauté de communes Entre Saône et Grosne ont procédé à l'élection du nouveau bureau communautaire.

Réélu à la présidence, Jean Claude Becousse sera entouré d'une équipe renouvelée composée de 9 vice-présidents représentant les différentes communes du territoire. Ensemble, ils auront pour mission de poursuivre les actions engagées et d'accompagner les projets structurants pour les années à venir.



La Communauté de communes Entre Saône et Grosne regroupe 23 communes et compte 11 294 habitants*.

Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), elle intervient dans de nombreux domaines du quotidien afin d'améliorer les services proposés à la population et renforcer l'attractivité du territoire

*Source : dernier recensement

De gauche à droite

- | | |
|-----------------------------------------------|-------------------------------------------|
| 1. Pierre Alain Lhote
2em vice-président | 6. Marc Monnot
6em vice-président |
| 2. Jean Claude Becousse
Président | 7. Pascal Labarbe
5em vice-président |
| 3. Michelle Pepe
4em vice-président | 8. Florence Marceau
3em vice-président |
| 4. Jean François Bordet
7em vice-président | 9. Denis Gilloz
1er vice-président |
| 5. Didier Cadenel
8em vice-président | 10. Antoine Loudot
9em vice-président |

PRINCIPALES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Aménagement



Sport, tourisme et culture



Développement économique



Assainissement



Environnement et valorisation du cadre de vie



Service à la population et petite enfance



Action sociale d'intérêt communautaire



« ABBAYE DE VENIERE »



A l'Abbaye Notre Dame de Venière, nous avons fêté, le 25 mai dernier, l'anniversaire de notre ancienne, **Soeur Agnès : 106 ans.**

Elle reste étonnante de vivacité, de joie et s'intéresse à tout ce qui se passe dans le monde. Elle nous donne un élan de jeunesse de cœur, et elle a gardé jusqu'à maintenant une étonnante qualité d'émerveillement.

Elle est également la doyenne de notre commune de Boyer !

Sachez que Soeur Agnès vous porte tous dans sa prière.

Nous lui avons demandé une bonne parole pour les habitants de Boyer et voici :

“

« Mes bien chers, je suis contente de vous saluer avec affection ; il faut continuer la route, en avant ! »



« CHORALE »

Récit de la naissance de LA BANDE ORIGINALE

C'est le nom donné au groupe de chant né en début d'année à Boyer.

J'avais souvenir de la sympathique chorale dirigée par Jean-Claude Bué il y a quelques années, nous étions reçus chez Renée Vincent. Je souhaitais former un groupe de chant dans l'esprit du bénévolat.

L'opportunité m'a été donnée lors de la cérémonie des vœux du maire en janvier 2026, le micro en main, je me suis adressée au public en ces termes « *Je souhaite monter un groupe de chanteurs amateurs qui accueillerait tous niveaux, tous âges, dans lequel chacun se reconnaîtrait dans l'esprit de bienveillance et de simplicité - pas de jugement, pas d'évaluation - le répertoire serait la variété française* »

Etonnement ! Une dizaine de personnes est venue s'inscrire. Le lieu serait mis à disposition par la municipalité. L'aventure pouvait commencer. Est venue ensuite la promotion du groupe avec la recherche d'un chef de chœur bénévole que nous n'avons pas trouvé.

Nous avons opté pour une assistance technique telle que : plateforme de musique en ligne écoutée sur enceinte et une application karaoké pour les paroles rythmées projetées sur écran. Le choix du répertoire c'est construit en commun. Nous l'avons imprimé sur papier. La musique est achetée, convertie en MP3 pour être lue sur clés USB ainsi chacun peut réviser la semaine à la maison. Les frais engagés sont répartis. Nos rencontres à la salle polyvalente, 18h15 – 19h45, se déroulent ainsi : Relaxation – Vocalises puis nous chantons ensemble.

Nous sommes aujourd'hui 19 membres, des couples, des personnes seules, hommes et femmes.

Nous avons rejoint l'Association du Club St Loup. Michel Aufranc nous a confirmé que la Fédération n'exigeait pas d'être « senior » pour être membre. Nous avons également le soutien de l'Equipe municipale. Nous remercions les personnes qui encouragent notre investissement.

Notre groupe se porte bien, nous sommes heureux de nous rencontrer chaque mercredi dans la liberté de chanter, même faux. Les rares absences ne sont pas un souci. Chacun fait selon sa disponibilité.

La « Saison » se terminera le mercredi 15 juillet. Nous chanterons et déjeunerons d'un « pique-nique canadien » avant de nous séparer pour deux mois.

La rentrée est prévue pour la mi-septembre.

Nous vous proposons de venir partager une rencontre musicale un mercredi soir, vous verrez ainsi si le concept répond à votre envie.

Les Intervenants Joëlle Legris & Bruno Sueur



Sociétés de chasse «la Bourguignonne» & «la Privée de Boyer»



Le samedi 7 mars 2026, la commune de Boyer a accueilli une opération "Nettoyons la nature", organisée par les sociétés de chasse « la Bourguignonne » et « la Privée de Boyer ».

Cette initiative citoyenne a rassemblé une trentaine de participants, venus donner un peu de leur temps pour préserver leur cadre de vie. Équipés de gants et de sacs, les bénévoles ont parcouru différents secteurs de la commune afin de ramasser les déchets abandonnés dans la nature, 5 m³ au total. Cette matinée conviviale s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, mêlant esprit de solidarité et engagement pour l'environnement. Grâce à cette mobilisation, de nombreux détritiques ont été collectés, contribuant à rendre la commune plus propre et plus agréable pour tous.

Un verre de l'amitié offert par les chasseurs a clôturé cette matinée et permis de remercier les participants. Les organisateurs remercient chaleureusement l'ensemble des participants pour leur implication et leur bonne humeur. Une belle action qui montre que chacun, à son échelle, peut agir concrètement pour la protection de l'environnement.



*Ensemble préservons la nature
préservons notre commune !*



« Initiative d'habitants »

*Un vide-maison original et très
apprécié à Boyer*



Les 8 et 15 avril derniers, la commune de Boyer a vécu au rythme d'un vide-maisons, organisé bénévolement par Fabienne GAVAND et Joëlle LEGRIS.

Le principe était simple et convivial : permettre aux habitants de débarrer directement devant chez eux. Pour faciliter l'organisation, l'événement s'est déroulé sur deux week-ends. Le premier était consacré aux hameaux situés à l'est de la départementale, tandis que le second concernait ceux de l'ouest.

Cette formule originale a rencontré un vif succès que ce soit du côté des vendeurs ou des acheteurs : 32 maisons ont participé sur les deux week-ends. Les visiteurs ont ainsi pu flâner d'un hameau à l'autre, à la recherche de bonnes affaires, tout en profitant d'une ambiance chaleureuse.

Cette initiative, unanimement appréciée, a également permis de renforcer les échanges entre habitants et de faire vivre le village de manière conviviale. C'est une expérience qui sera, sans aucun doute, à renouveler l'an prochain. La municipalité tient à remercier chaleureusement les deux organisatrices pour cette belle initiative.



*La municipalité tient à remercier
chaleureusement les deux organisatrices pour
cette belle initiative*





Voici les prochaines manifestations organisées par les associations de Boyer.

N'hésitez pas à participer. Ce sont des moments de rencontre contribuant au lien social, essentiel à notre vivre ensemble



La tirelire des Loustics

Présidente : Sarah THEUNIS

 associationlesloustics@gmail.com

Cette association de parents d'élèves organise ventes, animations et projets scolaires des enfants et des enseignantes. Les bénéfices permettent notamment de financer des sorties pédagogiques et du matériel scolaire.



Kermesse annuelle



Samedi 27 juin 2026

City stade de Jugy





Le Foyer Rural

Président : François Girard

ACTIVITES REGULIERES





Marche hebdomadaire :
Tous les mercredis à 9h,
départ du parking de la salle

Contact : François GIRARD
 francois.girard87@orange.fr
 06.22.14.85.91



Gymnastique :
Chaque lundi de 18h30 à
19h30 avec Mme Christelle
VOISIN

Contact : Eliane BONTEMPS
 elianebontemps71@orange.fr
 06.34.32.69.13

MANIFESTATIONS 2026



Bœuf à la broche – Salle polyvalente

 **Dimanche 23 août 2026**

Réservation : Marie Josée VION

 Patrick.vion@wanadoo.fr  06.81.24.14.23



Concert « génération Céline » - 4 voix pour une légende

 **Jeudi 8 octobre 2026 à Bourg en Bresse**

Catégorie Or : 92€ - Quelques places encore disponibles
Réservation : Marie Josée VION

 Patrick.vion@wanadoo.fr  06.81.24.14.23



Dégustation de vins avec le sommelier Etienne DURIVAUX

 **6 novembre 2026**

Contact et inscriptions :

François Girard :

 francois.girard876@orange.fr  06.22.14.85.91

Marie Josée VION

 Patrick.vion@wanadoo.fr  06.81.24.14.23



Nouvelle activité : « Cap Bien-être »

Atelier autour de la gestion du stress et des émotions, organisé par l'ASPT Bourgogne Franche-Comté.

 **Lundis 23 et 30 novembre, 7 et 14 décembre 2026**


Contact François Girard :

 francois.girard876@orange.fr  06.22.14.85.91



Assemblée Générale

 **Vendredi 16 octobre 2026**

 **Pour participer aux activités et ateliers, la carte d'adhérent du Foyer Rural est obligatoire : 12€**



Voici les prochaines manifestations organisées par les associations de Boyer. N'hésitez pas à participer. Ce sont des moments de rencontre contribuant au lien social, essentiel à notre vivre ensemble !



Club Saint Loup

Président : Michel AUFRANC

 09.81.94.22.02



Concours de belote

6 octobre 2026

Le club accueille toujours de nouveaux adhérents, notamment pour les activités organisées les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois.

SOCIETES DE CHASSE



La Bourguignonne

Président : Sylvain DUPUIS

 06.99.19.41.96

La Privée de Boyer

Président : Bernard BONTEMPS

 06.25.49.29.43



La Pierre Fiche

Présidente : Catherine HUMBERT

Brocante – L'association recherche des bénévoles pour aider à l'organisation

 **Dimanche 28 juin 2026**

Concert Gospel - Eglise

 **Dimanche 13 septembre 2026**

Assemblée Générale

 **Mercredi 7 octobre 2026**

Marché Artisanal

 **Dimanche 15 novembre 2026**



Les manifestations et cotisations (10€) permettent de financer de nombreux projets

Pour rejoindre l'association

Annelyse DEHON

 09.81.94.22.02

Catherine HUMBERT

 09.81.94.22.02



COMMENT CONTACTER VOTRE MAIRIE

Vous souhaitez des renseignements sur la vie de votre commune, pour diverses démarches administratives, ou tout autre sujet. Les secrétaires Corinne et Anne-Laure, sont disponibles et à votre écoute :





 **03.85.10.03.69**  **mairie@boyer71.fr**

Pour rencontrer le maire, il est nécessaire de prendre rendez-vous auprès des secrétaires de mairie.
Le Maire reçoit du lundi au samedi matin uniquement sur rendez-vous.



FRANCE SERVICES – SENNECEY-LE-GRAND

Pour une aide aux démarches administratives en ligne, possibilité d'être accompagné par France Services.

-  Ouvert du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 14h – 17h
-  18C Rue des Mûriers
-  03 85 44 99 28
-  france-services.sennecey@cc-saonegrosne.fr



HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

-  **Lundi** : 13h30 - 16h45
-  **Mardi** : 9h - 12h et 13h30 - 16h45
-  **Jeudi** : 9h - 12h et 13h30 - 16h45
-  **Vendredi** : 9h - 12h et 13h30 - 16h45



PANNEAU POCKET

Panneau Pocket est une application simple, pratique et participative, permettant de suivre en temps réel les informations municipales, les manifestations et les événements de Boyer et des communes alentours. Accessible gratuitement sur smartphone, l'application permet à chacun de rester informé rapidement de la vie locale. Les associations, organisateurs ou habitants souhaitant relayer des informations, annoncer des événements ou publier des avis d'obsèques peuvent se rapprocher de la mairie afin d'envisager leur diffusion via l'application. Panneau Pocket constitue ainsi un véritable relais d'information au service de tous.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette   
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3** Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4** Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"



LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE :

Visitez notre site internet, mis à jour régulièrement, dans lequel vous trouverez notamment les comptes-rendus des réunions de conseils, la version numérique du Petit Boétrat, la liste des entrepreneurs de la commune...



<https://www.boyer71.fr/>

